

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 95-347 DU 2 NOVEMBRE 1995

Portant nomination au Ministère des  
Travaux Publics et des Transports

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 92-18 du 3 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;

SUR Proposition du Ministre des Travaux Publics et des Transports,  
LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Novembre 1995 ;

SECRET :

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère des Travaux Publics et des Transports :

Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Cyprien GNANVO

Conseiller Technique aux Routes : Monsieur Hugues HOUNKPONOU

Conseiller Technique aux Transports : Monsieur Bernadino do  
SACRAMENTO

Conseiller Technique aux Financements :  
et Suivi des Projets : Monsieur Firmin AKPAGBE

.../...

Inspecteur Général des Services:

du Ministère

: Monsieur Théodore AHOASSOU

Directeur Général de la Société :

Béninoise des Manutentions

: Monsieur Séko Ouorou SANNI

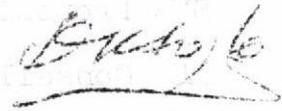
Portuaires

:

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 2 NOVEMBRE 1995

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la  
Coordination de l'Action Gouvernementale  
et de la Défense Nationale,



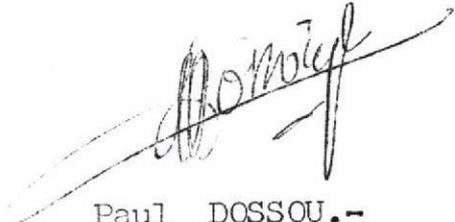
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Travaux  
Publics et des Transports,



Georges GUEDOU.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEDN 4 MTPT 4 MF 4  
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM - DCF - DGTCP - DGID - DGDDI 5 BN-  
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM -IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3  
INTERESSES 6 JO 1.-